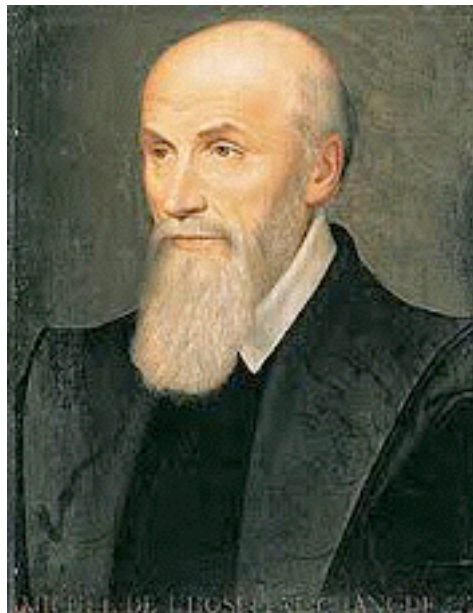


Charles IX



Charles IX



Michel de l'Hospital

l'Édit de Saint-Germain-en-Laye (janvier 1562)

Le texte a été préparé par la mère du jeune roi Charles IX, Catherine de Médicis, régente du royaume, assistée du chancelier Michel de L'Hospital. Il marque, après la période de répression du règne de Henri II un revirement dans la politique royale. C'est un signe de tolérance de la part de Catherine de Médicis, mais limitée et provisoire. La reine est en effet dans l'attente d'une décision du concile de Trente. Cet édit permet aux protestants de célébrer le culte à l'extérieur des villes fortifiées ainsi que de tenir des assemblées dans les maisons privées à l'intérieur de ces mêmes villes. Les protestants doivent en échange renoncer aux lieux de culte dont ils s'étaient emparés. Les pasteurs sont reconnus mais doivent prêter serment aux autorités civiles. Le lendemain, le concile de Trente reprend. Le Parlement de Paris, très catholique, refuse d'enregistrer l'Édit de Janvier.

Les protestants refusent dans la plupart des cas, et principalement dans le midi de rendre les lieux de cultes qu'ils occupent. Ils préfèrent détruire les églises et les chapelles. Le 1^{er} mars 1562, le duc François de Guise et ses hommes perpètrent le massacre de Wassy, en Champagne, surprenant 200 protestants en train d'écouter un prêche dans une grange, à l'intérieur de la ville close et donc, dans des conditions illégales. Sur son ordre, la troupe massacre les protestants. On compte une soixantaine de morts et une centaine de blessés. C'est le début des guerres de religion. Elles dureront plus de trente ans.

Pour les protestants, l'édit de janvier 1562 a toujours été considéré comme un modèle, une référence, lors des négociations qui ont eu lieu par la suite entre eux et le pouvoir royal quand il a fallu négocier de nouveaux édits.